



SOMASENS®
ÊTRE & BIEN-ÊTRE

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



Dernière mise à jour : 12/06/2026
Organisme de formation certifié Qualiopi

Toute reproduction même partielle du présent document, aussi bien en termes de forme que de contenu, est formellement interdite sans autorisation préalable écrite de son auteur.



Sommaire

1. Fiche informative de synthèse	4
1.1. Présentation de l'établissement.....	4
1.2. Prestations proposées par l'établissement	4
1.3. Information sur l'accessibilité des prestations	4
1.4. Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité	4
1.5. Consultation du registre public d'accessibilité.....	4
1.6. Formation du personnel.....	5
1.7. Plan des locaux.....	6
2. Annexes	7

Mises à jour :

- 20/05/25 : formation du personnel ;
- 12/06/26 : formation du personnel.



1. Fiche informative de synthèse

1.1. Présentation de l'établissement

- Nom de l'établissement : SASU FONTE YOANN – Être & Bien-Être
- Type de l'établissement : R
- Catégorie de l'établissement : 5^{ème} catégorie
- Effectif maximal du public autorisé : 200 personnes
- Adresse :
251 chemin des gourettes
Les bureaux du soleil BAT A
06370 Mouans-Sartoux
- Téléphone : 06 28 61 57 69
- Adresse email : contact@formation-etre-bienetre.com

1.2. Prestations proposées par l'établissement

- Massage de bien-être
- Séances de relaxation
- Formation professionnelle

1.3. Information sur l'accessibilité des prestations

Le bâtiment est conforme aux normes d'accessibilité. Il bénéficie d'un ascenseur et de stationnements PMR.

La pièce d'accueil et la porte d'entrée sont conformes aux normes d'accessibilité. La tisanerie est un espace privé réservé au personnel qui sert également de dégagement pour accéder aux sanitaires. Ces derniers et les portes desservant ces deux espaces ne sont pas conformes à l'accessibilité des personnes en fauteuil roulant.

1.4. Modalités de maintenance des équipements d'accessibilité

Au sein de notre établissement, nous ne possédons aucun équipement d'accessibilité nécessitant une maintenance.

1.5. Consultation du registre public d'accessibilité

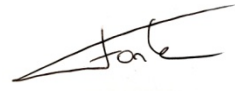
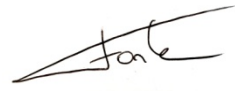
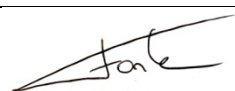
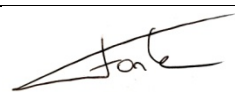
Le registre public d'accessibilité est disponible à l'accueil de l'établissement et sur le site internet, rubrique handicap (pied de page).



1.6. Formation du personnel

L'ensemble du personnel a été sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap grâce à la plaquette d'aide à l'accueil des personnes handicapées (cf. annexe).

Toutes les attestations de formations sont mises en annexe du présent registre.

Dates	Nom de la formation	Nom des participants	Signature de l'exploitant
18/03/2023	Sensibilisation des référents handicap	Yoann FONTE	
14/09/2023	Devenir référent handicap en OF	Yoann FONTE	
18/09/2023	Troubles cognitifs : connaître, comprendre et aménager les parcours de formation	Yoann FONTE	
20/05/2025	Mobiliser un appui spécifique	Yoann FONTE	
20/05/2025	Comprendre et donner sens à mes obligations légales en matière d'accessibilité en formation	Yoann FONTE	
12/05/2026	S'engager dans une démarche de progrès	Yoann FONTE	



SOMASENS® est une marque de la SASU FONTE YOANN au capital de 3000 euros
SIRET 948 573 662 00020 – RCS CANNES – NAF 8559A – NDA 93830720983
Siège social : 251 chemin des gourettes – Les bureaux du soleil BAT A – 06370 MOUANS SARTOUX
Tél : 06 28 61 57 69 – contact@formation-etre-bienetre.com – www.formation-etre-bienetre.com



2. Annexes

- Plaqueette d'aide à l'accueil des personnes en situation de handicap ;
- Attestations de formation

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrement et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.



ATTESTATION DE FORMATION

Je, soussignée Nathalie Bériard
En qualité de Responsable pédagogique pour Com/une différence
Certifie que, Yoann Fonte,
a suivi la formation suivante :

*Intitulé de la formation : **Sensibilisation des référents handicap OF/CFA***

Date : 18 mars 2023

Modalités : E-learning

Durée : 2 heures

Nature de la formation : Sensibilisation à l'accueil de personnes en situation de handicap dans les OF/CFA

Les objectifs de la formation suivie étaient :

- Appréhender l'environnement légal autour du handicap au travail
- Maîtriser les bonnes pratiques pour une meilleure communication autour du handicap
- Mieux connaître les obligations des OF/CFA en matière d'accessibilité

Fait le : 18 mars 2023

Nathalie Bériard
Cheffe de projet formation
Com/Une Différence



ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné(e) **Géraldine DANIEL**, agissant en qualité de Directrice du GIP Carif-Oref Provence Alpes Côte d'Azur enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 93131124213 auprès de la DREETS,

atteste que :

Monsieur Yoann FONTE

Organisme
FONTE YOANN

A suivi l'action de formation : **Devenir référent handicap en organisme de formation ou CFA**

Format : **A distance**

Dates : **Jeudi 14 septembre 2023**

Durée estimée : **7 heures**

Intervenant (es) : **Danièle ALENGRY**

Prestataire : **ARIANE MEDITERRANEE**

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le rôle et les missions du référent handicap en OF/CFA
- Coordonner le pilotage d'une politique handicap dans un OF/CFA
- Organiser les dispositions opérationnelles de l'accessibilité : physique, pédagogique, les modalités d'examen...
- Accueillir, analyser les besoins et aménager des parcours de formation
- Connaître les offres de service de l'Agefiph et de la Ressource Handicap Formation Paca

Assiduité du stagiaire :

Durée effectivement suivie par le/la stagiaire : **7h00**

soit un taux de réalisation de 100 %

Suivi détaillé de l'assiduité e-learning :

Etape 1 : Rappel des notions indispensables : handicap, compensation, accessibilité – Définition et contenu des missions du Référent Handicap en OF/CFA

Durée totale du module : 1h30 min

Durée réalisée par le/la stagiaire : 1h30 min

Statut : validé

Etape 2 : L'état des lieux de votre politique handicap/accessibilité – les différents types d'adaptation – L'entretien d'accueil

Durée totale du module 1h30 min

Durée réalisée par le/la stagiaire : 1h30 min

Statut : validé

Etape 3 : L'aménagement des parcours de formation en fonction des besoins des apprenants – L'accessibilité dans les ERP – L'offre de services de l'AGEFIPH et de la RHF

Durée totale du module 3h00 min

Durée réalisée par le/la stagiaire : 3h00 min

Statut : validé

Etape 4 : Focus sur les innovations technologiques – Focus sur la méthode FALC

Durée totale du module 1h00 min

Durée réalisée par le/la stagiaire : 1h00 min

Statut : validé

Evaluation :

☒ A (Acquis) ☐ PA (Partiellement Acquis) ☐ NA (Non-Acquis) ☐ NR (Non Réalisé)

Activités pédagogiques effectuées à distance :

- ☒ Travail collaboratif
- ☒ Participation à une classe virtuelle
- ☐ Module e-learning interactif
- ☒ Activités évaluatives (exercices formatifs, sommatifs, tests...)
- ☐ Autres éléments

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Marseille, le 21 septembre 2023

Géraldine DANIEL

Directrice du Carif-Oref Provence Alpes Côte d'Azur



Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur
22 rue Sainte Barbe
13002 MARSEILLE
Tél. 04 42 82 43 20
contact@espace-competences.org

ATTESTATION DE FORMATION

Je soussigné(e) **Géraldine DANIEL**, agissant en qualité de Directrice du GIP Carif-Oref Provence Alpes Côte d'Azur enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 93131124213 auprès de la DREETS,

atteste que :

Monsieur Yoann FONTE

Organisme
FONTE YOANN

A suivi l'action de formation : ***Troubles cognitifs ("Dys", autisme) : connaître, comprendre et aménager les parcours de formation***

Format : **A distance**

Dates : **Jeudi 7 septembre après-midi - Lundi 11 septembre après-midi - Mercredi 13 septembre matin - Lundi 18 septembre après-midi 2023**

Durée estimée : **14 heures**

Intervenant (es) : **Lison BERNARD**

Prestataire : **CORIDYS**

Objectifs pédagogiques :

- Être capable de « dépister », c'est-à-dire de repérer les différents troubles dans leur pratique quotidienne au sein de leur organisme de formation
- Être en mesure d'adapter les attitudes et les conseils auprès des stagiaires présentant de tels troubles (approche bienveillante, regard non jugeant)
- Être en mesure d'adapter la pédagogie et les contenus de formation
- Être en mesure d'adapter l'environnement
- Être en mesure de contacter et/ou orienter vers les autres acteurs de leur territoire

Assiduité du stagiaire :

Durée effectivement suivie par le/la stagiaire : **14h00**

soit un taux de réalisation de 100 %

Suivi détaillé de l'assiduité e-learning :

Etape 1 : Description des différents troubles (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dysgraphie, dyscalculie, troubles du spectre de l'autisme, TDAH) - Etude de l'incidence de ces troubles sur le parcours de formation

Durée totale du module : 3h30 min

Durée réalisée par le/la stagiaire : 3h30 min

Statut : validé

Etape 2 : Méthodes de dépistage Comment adapter sa pratique et l'environnement ? – Les pistes d'accompagnement

Durée totale du module 3h30 min

Durée réalisée par le/la stagiaire : 3h30 min

Statut : validé

Etape 3 : Les pistes d'accompagnement : techniques et outils de compensation – les acteurs ressources sur le territoire concernant les troubles cognitifs

Durée totale du module 3h30 min

Durée réalisée par le/la stagiaire : 3h30 min

Statut : validé

Etape 4 : Le parcours du stagiaire - Echanges entre référents handicap d'organismes de formation

Durée totale du module 3h30 min

Durée réalisée par le/la stagiaire : 3h30 min

Statut : validé

Evaluation :

☒ A (Acquis) ☐ PA (Partiellement Acquis) ☐ NA (Non-Acquis) ☐ NR (Non Réalisé)

Activités pédagogiques effectuées à distance :

- ☒ Travail collaboratif
- ☒ Participation à une classe virtuelle
- ☐ Module e-learning interactif
- ☒ Activités évaluatives (exercices formatifs, sommatifs, tests...)
- ☐ Autres éléments

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Marseille, le 25 septembre 2023

Géraldine DANIEL

Directrice du Carif-Oref Provence Alpes Côte d'Azur



Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur
22 rue Sainte Barbe
13002 MARSEILLE
Tél. 04 42 82 43 20
contact@espace-competences.org

ATTESTATION DE PRESENCE

Le service d'appui à la professionnalisation de l'AGEFIPH, atteste que :

Yoann Fonte

rattaché à l'organisme numéro 94857366200020 a suivi l'action de professionnalisation suivante :

Mobiliser un appui spécifique

Objectifs de l'action :

Réaliser une expression de besoin pour la réalisation d'un appui spécifique

Mobiliser un appui spécifique et suivre chaque étape de la demande en toute autonomie

Modalité : **En autoformation**

Fait à Bagneux, le 20/05/2025

AGEFIPH

ATTESTATION DE PRESENCE

Le service d'appui à la professionnalisation de l'AGEFIPH, atteste que :

Yoann Fonte

rattaché à l'organisme numéro 94857366200020 a suivi l'action de professionnalisation suivante :

Comprendre et donner sens à mes obligations légales en matière d'accessibilité en formation

Objectifs de l'action :

Comprendre que le devoir sociétal et les obligations légales sur l'accessibilité vont de pair

**Distinguer les notions d'accessibilité de la formation pour tous et de compensation des situations
formation**

**Appliquer (à reformuler) les textes de référence et les exigences relatives aux droits à la formation
inclusive à mes démarches d'accessibilité**

Modalité : **En autoformation**

Fait à Bagneux, le 20/05/2025

AGEFIPH

ATTESTATION DE SUIVI

Le service Ressource Handicap Formation de l'Agefiph, atteste que :

Yoann Fonte

rattaché à l'organisme numéro 94857366200020 a suivi l'action d'information et de sensibilisation suivante :

S'engager dans une démarche de progrès « accessibilité des organismes de formation »

Objectifs de l'action :

Connaître la démarche et son outil numérique

Comprendre les enjeux pour l'organisme

Impliquer toute les parties prenantes de l'organisme

Mobiliser la direction

Date :12/05/2026

Durée : 1.5h

Lieu : En distanciel

Fait à Bagneux, le 12/05/2026

Direction de la sécurisation des parcours